



TERRITOIRE DE BELFORT ELOIE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absent : 1

Délibération N° 1

Territoire d'Energie 90 - Travaux d'enfouissement des réseaux secs

Et que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le : 31 Janvier 2020

L'an deux mille vingt et le huit Février à 10 heures 30

Le Conseil Municipal d'Eloie étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, en Mairie d'Eloie après convocation légale, sous la présidence de Michel ORIEZ Maire.

Etaient présents : Michel ORIEZ, Henri GIROL, Ralph OCHEM, Dominique GASPARI, Charlotte ZILLIOX, Danielle GIROT, Mauricette BEAUJON, Eric GILBERT, Laurent STIRNEMANN, Jean-Louis SEICHEPINE, Géraldine ROTH, Elise BOITEUX, VERBRUGGHE Lise Rose, Annie BECK

Excusés :

Etait absent non excusé : Eric WALTER

Secrétaire de séance : Dominique GASPARI

Le Maire présente au conseil municipal un devis pour l'enfouissement des réseaux secs Grande Rue et Rue de Grosmagny.

Le montant total des opérations s'élève à 567 515.67 € TTC.

Après déduction des subventions, il reste à charge pour la commune d'Eloie 252 631.55€ TTC.

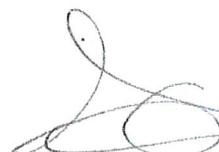
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis proposé
- Autorise le maire à signer tous documents s'y rapportant et notamment la convention avec Territoire d'énergie pour la réalisation des travaux.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget primitif 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Eloie le 08 Février 2020.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture.


Le Maire,
Michel ORIEZ



TERRITOIRE DE BELFORT
ELOIE

Envoyé en préfecture le 14/02/2020
Reçu en préfecture le 14/02/2020
Affiché le
ID : 090-219000379-20200208-22020DELIB-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absent : 1

Et que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le : 31 Janvier 2020

Délibération N° 2

Echange de parcelles Commune d'Eloie/Consorts PREVOT

L'an deux mille vingt et le huit Février à 10 heures 30

Le Conseil Municipal d'Eloie étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, en Mairie d'Eloie après convocation légale, sous la présidence de Michel ORIEZ Maire.

Etaient présents : Michel ORIEZ, Henri GIROL, Ralph OCHEM, Dominique GASPARI, Charlotte ZILLIOX, Danielle GIROT, Mauricette BEAUJON, Eric GILBERT, Laurent STIRNEMANN, Jean-Louis SEICHEPINE, Géraldine ROTH, Elise BOITEUX, VERBRUGGHE Lise Rose, Annie BECK

Excusés :

Etait absent non excusé : Eric WALTER

Secrétaire de séance : Dominique GASPARI

Le Maire présente au conseil municipal une demande du géomètre Rollin au nom des consorts PREVOT pour un échange de parcelles avec la commune d'Eloie.

La Commune d'Eloie cède aux consort PREVOT les parcelles D 253 et D 254 pour une surface totale de 55ca.

En contrepartie, les consorts PREVOTS cèdent à la commune d'Eloie la Parcelle D242 pour une surface de 1a22.

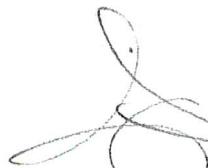
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la proposition d'échange.
- Autorise le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à Eloie le 08 Février 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture.


Le Maire,
Michel ORIEZ



TERRITOIRE DE BELFORT
ELOIE

Envoyé en préfecture le 14/02/2020
Reçu en préfecture le 14/02/2020
Affiché le 
ID : 090-219000379-20200208-32020DELIB-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
Absent : 1

Délibération N° 3
Travaux sylvicoles en forêt communale

Et que la convocation du
Conseil Municipal avait été
faite le : 31 Janvier 2020

L'an deux mille vingt et le huit Février à 10 heures 30

Le Conseil Municipal d'Eloie étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, en Mairie d'Eloie après convocation légale, sous la présidence de Michel ORIEZ Maire.

Etaient présents : Michel ORIEZ, Henri GIROL, Ralph OCHEM, Dominique GASPARI, Charlotte ZILLIOX, Danielle GIROT, Mauricette BEAUJON, Eric GILBERT, Laurent STIRNEMANN, Jean-Louis SEICHEPINE, Géraldine ROTH, Elise BOITEUX, VERBRUGGHE Lise Rose, Annic BECK

Excusés :

Etait absent non -excusé : Eric WALTER

Secrétaire de séance : Dominique GASPARI

Le Maire présente au conseil municipal un courrier de l'ONF l'informant que des travaux sylvicoles seront réalisés en 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte d'inscrire au budget primitif 2020 la somme de 3799.65 € HT pour la réalisation des travaux sylvicoles : fourniture et mise en place de plants de chênes sessiles, merisiers et châtaigniers avec protections contre le gibier sur feuillus précieux.

Le Maire est autorisé à signer tout document concernant ces travaux.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal
Fait à Eloie le 08 Février 2020
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture

Le Maire,
Michel ORIEZ

